

MÉMOIRE ADRESSÉ AU

BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

ÉCHANGE DE TERRAINS ENTRE  
MONT-ORFORD INC. ET LE PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

Présenté par

France Sauriol, BAA

Le 24 février 2005

## ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE

### **Les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford**

Née à Sherbrooke, je suis usagère de la montagne en tant que skieuse depuis la fin des années 1960. Mon intérêt pour la région de Orford a toujours été grand et mes liens m'y rattachant, très importants. La venue d'un projet d'importance dans la région a donc suscité grandement mon attention compte tenu des données économiques actuelles et la survie de la station de ski.

Ayant assisté aux trois journées d'audience, c'est avec tristesse que j'ai constaté la division franche de 2 groupes, les environnementalistes et ceux qui veulent que leur région se développe. Sans aucune nuance, certains environnementalistes ont fait le choix de démontrer de façon souvent tordue et manipulatrice les effets qu'auraient sur le parc l'acceptation du projet. En aucun temps ai-je perçu chez eux l'expression de leurs soucis face aux facteurs économique, humain et voire même, social.

Voilà pourquoi je vous écris ce mémoire et par le fait même, mon intérêt à ce que le projet prenne vie.

Monsieur André L'Espérance a mentionné lors de l'audience, qu'un refus du gouvernement d'échanger les terrains serait une remise automatique des clés de la montagne au gouvernement.

Les environnementalistes ont souvent fait mention qu'ils ne voyaient pas pourquoi la montagne ne pourrait fonctionner sans l'échange de terrains et que les installations de la montagne étaient adéquates. Si on fait du ski de fonds, oui!

Lors de la dernière faillite de la montagne, le groupe KPMG (Banque Nationale) a opéré la station. Monsieur Alain nous a confirmé que le coût d'une telle opération pour le gouvernement, a été à la hauteur de 7 millions de dollars sur une période de 2 ans. SEPT MILLIONS DE DOLLARS! Directement des poches des contribuables! Durant cette période, aucune amélioration locative importante n'a été faite. Les remontées mécaniques ont continués de vieillir, le chalet, de se détériorer.

Cette période noire de la station prouve, à mon sens, que celle-ci ne peut survivre sans que des infrastructures soient mises en place. On ne peut donc, sans nuance, avaliser la position des environnementalistes, ceux-ci croyant fermement que la station peut très bien fonctionner sans le projet, alors que le contraire est manifeste.

L'économie actuelle de la région, un facteur excessivement important, me permet de croire que les retombées sur l'environnement économique et social d'un tel projet doivent être prises en considération.

L'industrie du textile à Magog est en péril, des centaines d'emplois sont en jeu. La même chose se reproduit dans l'industrie du caoutchouc. Les journaux en parlent et ce ne sera une surprise pour personne d'apprendre, peut-être aussitôt que d'ici 2 ans, que la CS Brooks fermera ses portes.

J'apprends par le biais de La Tribune, qu'à la compagnie Saargummi de Magog a instauré le travail en temps partagé, ce qui ne laisse certainement pas entrevoir un avenir florissant, donc qui fait craindre de nombreuses autres pertes d'emploi dans la région.

Que ferons tous ces travailleurs? La région de Magog deviendra un vaste bassin de chômeurs industriels, on peut certes le craindre. Le projet de Mont-Orford inc. peut certainement permettre à plusieurs d'entre eux de se replacer sur le marché du travail sans un coût excessif pour la société, en leur permettant de demeurer des citoyens actifs, capables de nourrir et loger leur famille, de participer à la vie économique et sociale de la région.

Selon moi, cela constitue assurément un motif sérieux favorisant l'acceptation du projet de Mont-Orford inc. Peut-être pouvons-nous craindre certains effets environnementaux décriés par les opposants au projet mais, après avoir pris connaissance de la documentation relative à l'implantation de l'infrastructure et à la construction immobilière, il me semble que ce projet constitue un vaste compromis entre les intérêts humains immédiats et ceux environnementaux pour le présent et l'avenir.

Les normes environnementales et les conditions avec lesquelles Mont-Orford inc. a dû, doit et devra composer, ne serait-ce que l'obligation de présenter chaque phase de son développement immobilier à l'étude des organismes publics pertinents, constituent une garantie majeure et totalement nouvelle dans ce genre de projet, forçant le promoteur à un respect de haut niveau de l'environnement, sa bonne foi à ce sujet étant déjà manifeste dans la construction du trottoir de bois au sommet du mont Orford, projet qui, sans aucun doute, a entraîné des coûts plus élevés en raison de la volonté marquée du promoteur de respecter l'environnement, tout en offrant à la population, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, d'admirer l'immensité de l'environnement du Mont-Orford à des kilomètres de distance, d'un lieu qui lui était totalement inaccessible jusqu'ici, sans endommager l'environnement fragile du sommet de la montagne.

L'échange des terrains proposé par Mont-Orford inc. est intéressant pour tous. Le parc provincial du Mont-Orford recevra des terrains de choix qui contribueront

à la protection d'une biodiversité importante, entre autre en acquérant les marais du lac Brompton, et augmentera sa superficie de 4%.

Je ne peux que croire qu'avec toutes les contraintes imposées par les différents organismes publics, Mont-Orford inc. ne pourra endommager les zones fragiles du parc et il n'aura d'autre choix que de composer avec celles-ci.

Le projet est viable pour tous et les environmentalistes n'ont pu me convaincre du contraire. Les réponses des intervenants experts lors de la commission de décembre dernier ont été amplement satisfaisantes, démontrant que la biodiversité du milieu ne sera pas atteinte de façon irréparable et importante.

Pour toutes ces considérations ci haut, je vous demande d'accepter ce projet immobilier et les échanges de terrain s'y rattachant. Il en va de notre environnement économique, social et humain de mettre en marche un tel projet afin de donner à la région de Magog un souffle nouveau et important. La ville de Magog et ses environs en dépendent grandement car il est clair que le tourisme deviendra une source économique encore plus importante qu'elle l'est aujourd'hui.

**Je suis donc en faveur du projet d'échange de terrains proposé par Mont-Orford inc.**

---

France Sauriol, BAA